

Machine de travail lourde (Vhc. spécial) (+)	Marque P E T T I B O N E	Type Multikran Model 25	Fiche d'homologation n° CH <u>5625 01</u>
--	------------------------------------	----------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "PETTIBONE" à l'avant et à l'arrière du vhc, et sur plaquette du constructeur, sur tableau de bord

"PETTIBONE 25 Multikran" de chaque côté s. flèche de base

Numéro du châssis frappé s. longeron à gauche du siège du conducteur et s. plaquette constructeur

Signe d'identification du moteur frappé "5043...." à gauche sur couvercle de soupapes

Constructeur PETTIBONE Multikran Corp. (USA) Importateur Emil LECHNER A.G. ZURICH

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>s. ttes roues</u>	MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>2</u>
Direction <u>hydr. "Orbitrol"(*)</u> Assistance <u>hydraulique</u>	Marque <u>G M</u> Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>Air compr. hydr. 2-circ. s. toutes les roues</u>	Type <u>5043</u>
Frein auxiliaire <u>(Air compr. hydr. soupape comm. manuellem^t s. circ.)</u>	Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>4</u>
Frein stationn ^t . <u>AR comb. av. frein à ressorts s/arbre cardan (**)</u>	Alésage <u>98,43</u> Course <u>114,3</u>
Transmission <u>Convert. de couple & mécan.</u> Nombre vit. <u>2 x 3</u>	Cylindr. <u>3475</u> cm ³ CV-impot <u>17,7</u>
Blocage differ. <u>s/dem.</u> Crochet rem. <u>s/dem.</u> Vitesse max. <u>28</u> km/h	CV-puiss. <u>108 (BHP)</u> à <u>2200</u> t/m
CARROSSERIE Forme <u>Grue</u> Nombre portes <u>2</u>	Refroidissement <u>Eau</u>
Toit ouvert <u>-</u>	Bruit <u>85</u> dB (A) à <u>2200</u> t/m ²
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>1</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>	Amortissement bruit <u>1 pot échappem</u> <u>++)</u> <u>1000 x 240 mm Ø</u>

DIMENSIONS	Voie	AV <u>2020</u>	AR <u>2020</u>
(+)	Diam. braquage	G <u>19,6</u>	DR <u>18,8</u>
Empattement	<u>2590</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>9540</u>		
Largeur	<u>2500</u>		
Hauteur	<u>3410</u>		
Porte à faux AV	<u>1430</u>		
AR	<u>5520</u>	(av. bras de grue)	
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>7980</u>		<u>11880</u>	<u>19860</u> (+)
Charge utile				
Poids total				<u>19860</u>
Garantie fabr.	<u>17500</u>		<u>17500</u>	
Dimens. pneus	<u>16,00 - 24</u>		<u>24 Ply</u>	
Charge p. essieu	<u>16000 (6.3)</u>		<u>16000 (6.3)</u>	
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			
				kg

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 V

Feux de route 2/BOSCH A Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/Bosch A sym. Feux de position (2/ds. phares 2/séparés)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 85 (dB/A)
 Essuie-glace 1/électr. Lave-glace -
 Feux arrières 2/combinés Catadioptrés 2/sép. 70 Ø
 Feux stop 2/combinés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/à l'arr. à g. Plaque forme haute à l'arr.
 Rétroviseur 2/à l'extérieur Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/
 AV 2/sép. orange latér. - AR 2/sép. orange
 Avert. clign. - Lampes de travail 1/à l'arr. au centre
2/cales d'arrêt 200 x 150 x 300 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Machine de travail lourde) V.sp.
 Marque & type PETTIBONE Multikran
 Mod. 25
 Homologation n° CH 5625 01
 Forme de la carr. Grue
 Couleur - (selon véhicule)
 Places ass. : Total 1 (1 avant)
 Poids à vide (+) Carburant D
 CV 17.7
 Charge utile - Cylindrée 3475 cm³
 Poids total (+) Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 86-9-A-2415

- *) Direction : sur roues arrière par dispositif hydraulique de travail et commande séparée + lampe-témoin pour position neutre.
- **) Frein à ressorts : mâchoires, soupape de limitation et dispositif de relâchement depuis le réservoir de l'essieu arrière
- +) Variantes : Empattement et longueur de la flèche ; dimensions et poids à contrôler
- ++) Atténuation du bruit : Capot moteur et parois latérales tapissées de laine de verre

Inscription sur permis de circulation, page 4 :

- La flèche doit être dirigée vers l'arrière et appuyée ; assurer le crochet de grue
- Bout de la flèche doit être clairement signalé par un panneau de marquage 60 x 60 cm et 1 feu de gabarit.
- Disque de vitesse maximum 30 km/h exigé.

Lieu et date de l'expertise

ZURICH, 6.3.1969

(25.3.70)

La commission d'expertise